



*Ville de Pontivy*

## **Commission devoir de mémoire**

### **Compte-rendu de la réunion du 23 Février 2016**

C16-2016-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

##### Représentant les associations patriotiques

Mme Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Mme Jeanne LUCAS, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)

M. Georges AUDUREAU, Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN), Président

M. Barthélémy QUILLERE, Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, Président

M. Joseph ROUXEL, Société d'entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur, Président

M. Yves LE BEVER, Association des Officiers Mariniers et Veuves, Président de la section de Pontivy

M. Joseph BEURON, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA), Président

M. Armel JOUET, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), Président

M. Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

M. GALY André, Association des Médaillés Militaires, Président

M. LE DANTEC Louis, Association des Médaillés Militaires, Trésorier

M. Vincent NADALINI, Cérémoniaire, Adhérent à l'UNC

##### Représentant le Conseil Municipal

M. Christophe BELLER, Adjoint au maire, rapporteur de la commission extra-municipale du Devoir de Mémoire

M. Yann LORCY, 1<sup>er</sup> Adjoint, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de Mémoire

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES**

##### Représentant les associations patriotiques

M. Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'Opérations Extérieures (CAPG-CATM-TOE)

#### Représentant le Conseil Municipal

Mme Soizic PERRAULT, Adjointe au maire, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de mémoire

M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de mémoire

M. Jean-Pierre DUPONT, Conseiller Municipal, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de Mémoire

#### **ETAIENT ABSENTS**

##### Représentant les associations patriotiques

M. Jacques BRUHAT, 3ème Bataillon Forces Françaises de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR) , Président,

M. Jean BENAILLOU-LIMELETTE, Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne), Délégué départemental

M. Pierre LE BERRE, Fédération Nationale des Blessés du Poumons, Président

M. Yves JOSSE, Fédération Nationale de l'Ordre du mérite (FNOM)

M. Alain HERMANN, Président du secteur de l'Union Nationale du Personnel Retraité de la Gendarmerie (UNPRG)

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet

M. Jérôme LESMESLE, Archiviste

Mme. LE DEVEDEC Françoise, Adjointe administrative principale.

#### §

Monsieur Christophe BELLER ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et informe l'assemblée des points qui seront évoqués.

Il informe du décès de M. Ferdinand CARGOUËT, représentant à Pontivy l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) dont il était le dernier membre. Monsieur BELLER informe que le point du drapeau sera abordé en fin de réunion.

#### **1 – PRESENTATION DES NOUVEAUX CEREMONIAIRES**

L'état de santé de Denis LE COLLETER, cérémoniaire depuis de très nombreuses années, ne lui permet plus d'être présent aux cérémonies et donc de poursuivre sa tâche correctement. Aussi, Mme le maire et la municipalité ont décidé de lui rendre un hommage pour le remercier du travail parfait qu'il a accompli lors des cérémonies et d'y associer son épouse toujours présente à ses côtés. Cette manifestation aura lieu lors des prochaines cérémonies du 8 mai, lors du vin d'honneur.

Ce sera donc Monsieur LE BEVER, Président de l'Association des Officiers Mariniers et Veuves, section de Pontivy, en sa qualité de titulaire, qui aura la responsabilité du déroulement des cérémonies patriotiques qu'il a déjà effectuées parfaitement. Il sera

secondé, et parfois remplacé quand son agenda ne lui permettra pas d'être présent, par Monsieur NADALINI, en tant que cérémoniaire adjoint.

## **2 – RELANCE DU DOSSIER « DEPOUILLES DE RESISTANTS » AU COLLEGE CHARLES LANGLAIS**

Monsieur BELLER informe que la campagne de sondages archéologiques menées du 19 au 23 octobre 2015 par le Service Départemental d'Archéologie, malgré des fouilles très poussées (les archéologues ayant ouvert l'équivalent de 220 m<sup>2</sup> de terre en creusant 13 tranchées qui, pour certaines atteignaient 3 mètres de profondeur) n'a pas permis de confirmer la présence de dépouilles de résistants sur le site du collège Charles Langlais.

Pour autant, Monsieur BELLER a continué ses recherches. Pour lui, l'histoire ne s'arrête pas là. Pour cela, il a rencontré la fille d'un résistant Monsieur Edouard PAYSAN, qui aurait disparu à cette époque avec son Radio. A partir des documents qu'elle lui a remis il a commencé un travail de recherche et recoupé des témoignages pour parvenir à la conclusion suivante que Monsieur PAYSAN et son ami auraient pu être tués au collège mais leurs corps auraient été transportés au lieu de leur prise à savoir sur la commune de Bieuzy.

Comme plusieurs personnes présentes lors de cette commission, ils sont convaincus que les soldats allemands ne laissaient pas les cadavres sur les lieux de leurs interrogatoires mais les transportaient hors de la ville.

Le mystère du Collège Charles Langlais reste entier et toutes les personnes présentes espèrent qu'un jour toute la vérité sur cet épisode douloureux de l'histoire de Pontivy sera résolu.

## **3 - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Christophe BELLER informe que 4 associations ont demandé une subvention (FNACA, ADIF, UNC, Médaillés militaires). Il informe que les montants des subventions courantes de fonctionnement aux associations patriotiques seront identiques à ceux votés en commission en 2015, à savoir la somme de 105,00 €

## **4 – ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS PTT, LE JEUDI 31 MARS 2016**

L'Association Nationale des Anciens Combattants PTT de Bretagne souhaite organiser son AG à Pontivy, le jeudi 31 mars 2016, souhait auquel la ville de Pontivy a répondu favorablement.

Christophe BELLER informe que les membres des associations patriotiques pontivyennes sont naturellement invités à assister à la cérémonie qui se tiendra à 12 heures devant le monuments aux morts de Pontivy ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra en Mairie.

## **5 - QUESTIONS DIVERSES**

### **- Drapeaux :**

Une discussion s'engage concernant la suite envisagée pour le dépôt et la protection des drapeaux d'associations dont les membres ont disparu ou dont la section locale est dissoute. Il a été décidé pour une bonne conservation de stocker les drapeaux dans un local adapté. Pour les membres de la commission les archives municipales seraient l'endroit idéal. Jérôme LEMESLE, archiviste municipal, est chargé de répertorier les drapeaux possédés par la Ville.

Les représentants des associations rappellent que de nombreux portes-drapeaux ont de plus en plus de difficulté et qu'il serait souhaitable d'associer les collégiens et lycéens pour les assister lors des cérémonies nationales patriotiques. Un courrier sera adressé aux écoles primaires, collèges et lycées pour les encourager à participer aux cérémonies.

### **- Gerbes :**

Un état a été dressé concernant le nombre de gerbes achetées par la Mairie (80 €/gerbe) lors des commémorations. Il a été décidé d'en diminuer le nombre dans un souci d'économie sans pour autant remettre en cause la solennité de la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 45.